### BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale

# Arrêté du 3 mai 2019 conférant un grade et maintenant dans un emploi un officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense

NOR: INTJ1913234A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L.4132-10;

Vu le décret nº 2008-959 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires commissionnés;

Vu l'arrêté du 2 septembre 2014 conférant un grade et un emploi d'officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense;

Vu l'arrêté du 30 mai 2017 portant maintien dans un grade et un emploi d'un officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense,

Arrête:

#### Article 1er

M. Romain Job (NIGEND: 369764 - NLS: 8152163 - NID: 1015040059) est promu au grade de capitaine, en qualité d'officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense, dans son emploi de psychologue formateur, au sein du Centre national de formation à la police judiciaire, à Rosny-sous-Bois (93), pour une durée de six ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

## Article 2

L'intéressé reste rattaché au corps des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

## Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 mai 2019.

Pour le ministre et par délégation : Le général de division, directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale,

A. DE OLIVEIRA